



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mille quinze à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, BERT, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN, POHLER et ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, DUCOS-DUCQ, SALLEFRANQUE et LETARGUA.

14-04-2015-04

Secrétaire de séance élue : Mme Audrey PEAN

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU LOTISSEMENT DE LA VALLEE DE LA GEOULE

Le Maire est sorti de la salle pour le vote des comptes administratifs et a laissé la présidence à Mme Etchart, 1ère adjointe, qui présente les résultats du compte administratif du lotissement de la Vallée de la Geoule pour l'année 2014 :

Le compte administratif 2014 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
Opérations de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Totaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats de clôture		0,00 €		0,00 €

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2014 à l'unanimité des membres présents lors du vote (13 voix).

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ